

26 DEC 1997

PLOUDANIEL
Castel Penledan
29 179 15

(FINISTERE)
opération n°1997/44

**Etude stratigraphique du premier barrage de la
fortification gauloise de Castel Penledan**

DFS DE SONDAGE
24/05/97 - 30/09/97

Sous la direction de **Patrick MAGUER**

A.F.A.N. Grand-Ouest
Ministère de la Culture
S.R.A. Bretagne

Rennes 1997

1487

Cadre historique et technique de l'opération archéologique

Historique de l'intervention

Mentionné pour la première fois par Grossin en 1896, et inventorié en 1994 dans le cadre de travaux de maîtrise et de DEA, ce site a fait l'objet en 1995 de sondages programmés inclus dans une opération de prospection thématique ayant pour thème, "les enceintes fortifiées du second Age du Fer dans le Finistère" (Maguer, 1996).

La première intervention effectuée aux mois de juillet-août 1995, limitée à la seconde enceinte (parcelle 419), avait pour finalité de déterminer d'une part, le type d'occupation et de confirmer d'autre part, la datation de l'occupation principale. Un relevé en plan et en élévation du parapet de contour avait également permis de faire une étude succincte de son architecture (sondage non destructif), confirmant la présence d'un aménagement en gradins parementés sur la face interne et d'un parement simple sur la face externe du talus. Le mobilier mis au jour dans les tranchées de sondage, peu caractéristique, montraient toutefois une occupation datable du second Age du Fer, sans plus de précisions possibles. De même, les aménagements architecturaux découverts au niveau des secteurs 1000 à 4000 se révélèrent peu nombreux, permettant de supposer une organisation du site sous la forme d'un habitat périphérique, localisé le long du rempart, ménageant ainsi une aire centrale sans structure construite. Le secteur 5000, situé immédiatement en arrière du coude de l'entrée sur rebord de promontoire, a par ailleurs permis de déterminer la présence d'une activité artisanale liée au travail du fer, sans doute une forge.

Suite à la destruction partielle de l'extrémité sud du premier barrage en avril 1997 (sud-est de la parcelle 425) (cl.1), une demande d'opération de sauvetage urgent a été déposée auprès du SRA de Bretagne au mois de mai de cette même année. Le responsable d'opération ne pouvant se libérer sur semaine, l'autorisation a été accordée pour une durée de 3 mois, incluant une personne, les travaux ne pouvant s'effectuer que durant les week ends des mois de juin à septembre 1997.



cl.1 : Castel Penledan, Ploudaniel. Vue du premier barrage depuis l'intérieur de la fortification ; à droite la portion détruite par le chemin d'accès.

Déroulement de l'opération et moyens mis en oeuvre

Un budget de 1500F (crédit d'Etat) a été attribué à l'opération afin de pratiquer un relevé de la coupe du barrage dont l'architecture était jusqu'à présent inconnue. L'intervention sur le terrain, d'une durée de 4 jours, a pu s'effectuer du 12/07/97 au 15/07/97.

Méthodologie et contraintes techniques

Le percement du chemin d'accès à l'aide d'un tracto-pelle avait arraché de nombreuses pierres, destabilisant ainsi l'extrémité est de la coupe dans laquelle étaient déjà visibles plusieurs gros blocs, ce qui permettait de démentir une première observation concluant à un simple talus de terre (Maguer, 1995). L'ensemble de la coupe était fortement perturbé par les racines des arbres du taillis planté sur la partie sommitale du talus. Un gros travail de rectification de coupe s'est donc révélé nécessaire afin de rendre celle-ci lisible. Un petit sondage a d'autre part été pratiqué au niveau du parement afin de repérer les limites inférieures de la structure. Un relevé stratigraphique a ensuite été réalisé à l'échelle 1/10^{ème}. Un décapage limité aurait été souhaitable en avant du barrage afin de repérer un possible fossé précédant l'ouvrage et le cas échéant, d'y effectuer une coupe, mais les limites imposées par le budget et l'absence de personnel n'autorisait qu'une étude restreinte de l'ouvrage défensif.

Le point NGF le plus proche se situant à une distance d'environ 300m à une altitude de 42m (soit 20m en-dessous du site), un point de référence avait été implanté par relais à proximité du secteur 5000 en 1995. Malheureusement, ce point, matérialisé par un piquet en bois peint semble avoir été arraché depuis, rendant impossible le relevé de la coupe en altitude NGF. L'altitude moyenne de la section peut cependant être estimée à environ 60m. De même, le repositionnement des différentes opérations sur le cadastre reste peu précis étant donné l'ancienneté du relevé (1819) encore utilisé dans le cadastre actuel. Un relevé partiel au niveau de la portion cultivée de la parcelle 419 a cependant été effectué en 1995.

L'environnement du site de Castel Penledan

Données générales

Le site de Castel Penledan est situé au centre du plateau du Léon, à mi-distance de l'estuaire de l'Elorn au sud et de la Côte des Légendes au nord. Il domine deux cours d'eau, dont l'Aber Wrac'h, depuis une hauteur de 25m en moyenne (altitude NGF moyenne : 60m) qui l'isolent sur trois côtés (nord, sud et ouest) alors qu'il s'ouvre à l'est sur un large plateau (fig.1 et 2).

C'est un promontoire rocheux (granite à muscovite (leucogranite), schiste et grès) recouvert par une couche superficielle de terre arénacée provenant de la décomposition des roches métamorphiques sous-jacentes, accumulée en rebord de promontoire, et de blocs d'altération du substrat localisés plus particulièrement au centre du site et sur l'extrémité ouest.

Il est subdivisé en trois parcelles principales existant au moins depuis 1819, date du premier (et du seul) relevé cadastral sur la fortification (fig.3). L'absence de labours profonds sur les parcelles concernées explique la bonne conservation des structures archéologiques observées en 1995 sur la parcelle 419. Malheureusement, sur ces trois parcelles principales, une seule est encore cultivée aujourd'hui (parcelle 425).

Le contexte archéologique

Malgré l'absence de travaux récents dans cette partie du Finistère (exceptées quelques fouilles ponctuelles), plusieurs sites ou monuments de l'Age du Fer sont connus à proximité de Castel Penledan, essentiellement des stèles, nombreuses dans le Léon, et des souterrains, qui montrent une occupation dense de l'espace dans cette zone pour la période du second Age du Fer (essentiellement La Tène ancienne et moyenne) (fig.4). Quelques fortifications sont également inventoriées, les deux fortifications de Plouguerneau, Castel Ac'h et Beg Monom, et un éperon barré non daté à Plouneventer. Signalons aussi la présence de la plus grosse stèle basse



cl.2 : Castel Penledan, Ploudaniel. Stèle basse de Castel Penledan (conservée à la ferme de Landivern)

hémisphérique connue dans la région, celle de Ruat, qui se situe à 2.5km au sud de Castel Penledan, le long du cours de l'Aber Wrac'h. A moins de 1km autour de la fortification, diverses trouvailles dénotent d'une occupation plus ancienne des abords du promontoire, avec la découverte d'une trentaine de haches polies en contrebas du site, et quelques haches à douille (Bronze final ou Hallstatt). Pour la période concernée, notons la découverte d'une stèle basse hémisphérique au niveau des carrières en front de taille ayant entamé les bords du site (répertoriée en 1997). Cette stèle, d'un diamètre de 40cm environ, possède une embase bien marquée. Elle est taillée dans un granite à gros grain, légèrement rosé (cl.2).

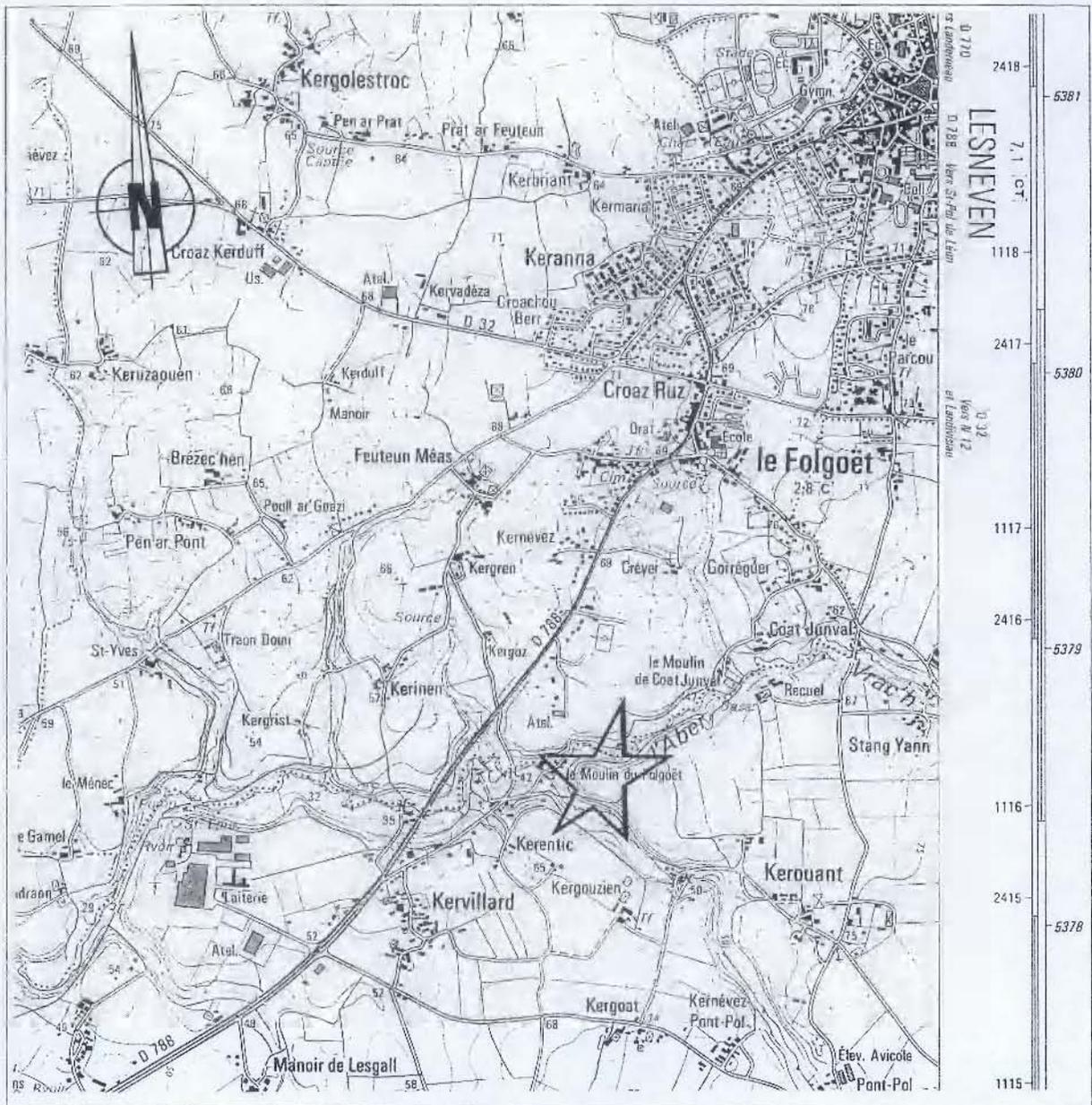


fig.1 : localisation du site sur carte IGN (éch : 1/25000)

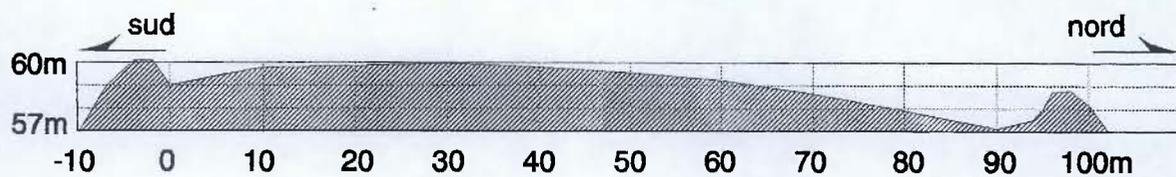


fig.2 : profil sud-nord du promontoire fortifié au niveau des secteurs 3000 et 4000.

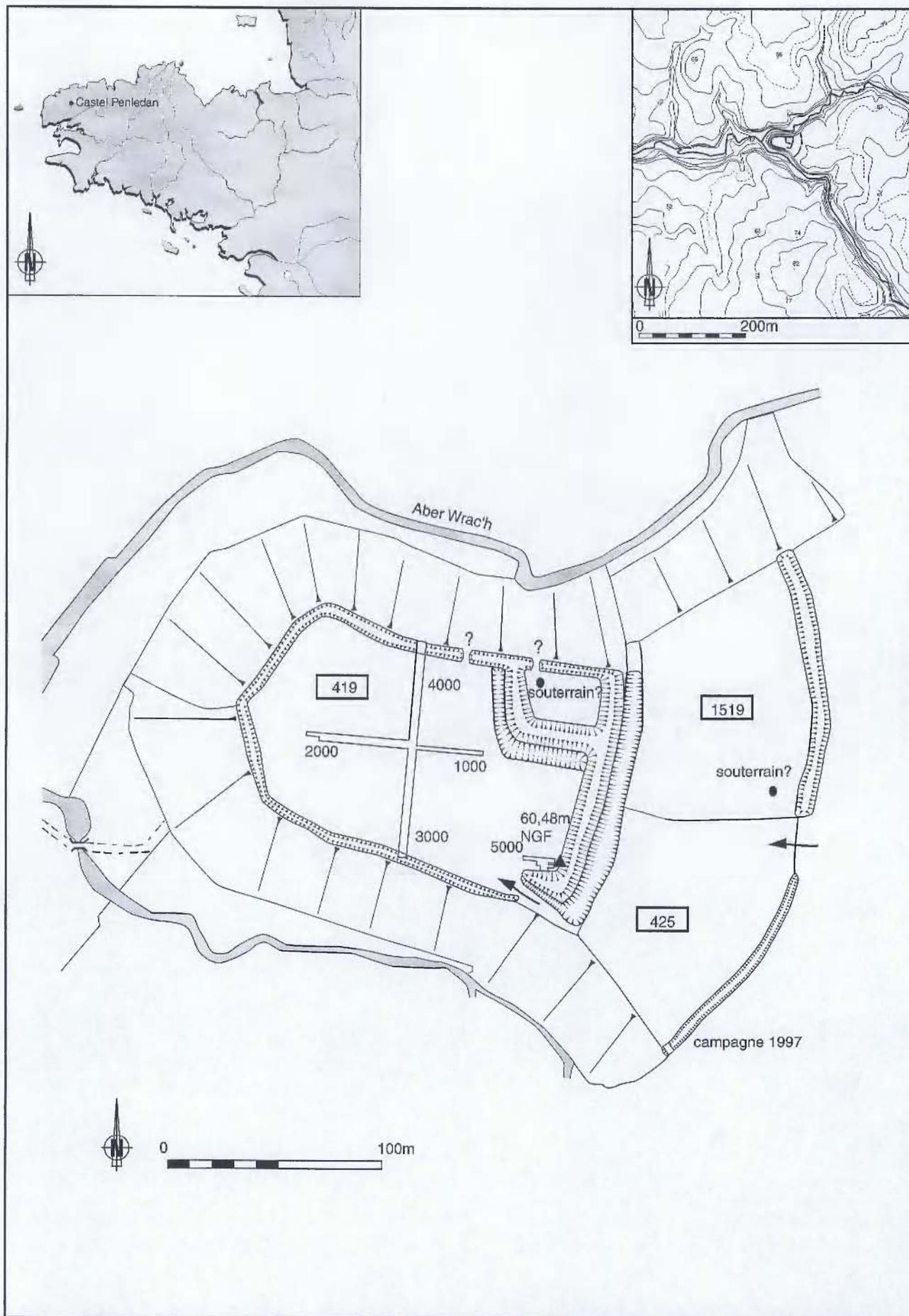


Fig.3 : carte générale de localisation, position topographique et plan du site de Castel Penledan d'après relevé de terrain et cadastre de 1819, mise à jour 1982, section H.

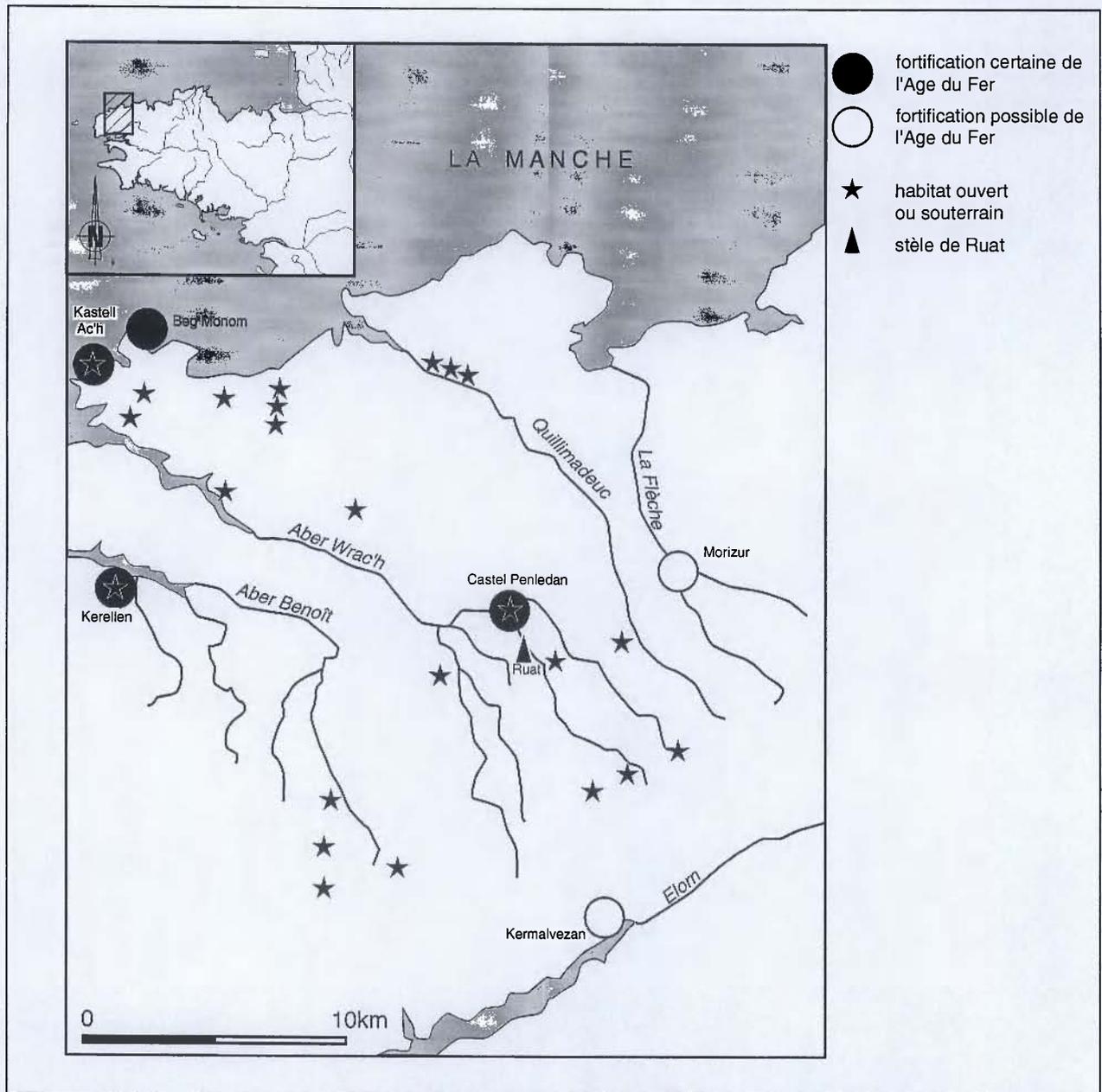


Fig.4 : carte des sites d'habitats de l'Age du Fer autour de la fortification de Castel Penledan (Ploudaniel).

Description générale du site

Fortifié par deux barrages distants de 80m et complétés par un parapet de contour, l'ensemble défensif isole une superficie d'un peu plus de 3ha. Le premier barrage, d'une hauteur externe maximale de 3m pour une embase actuelle moyenne de 7-8m, ne possède aucun fossé apparent. Le second ouvrage, précédé d'un fossé-carrière d'une largeur de 5 à 6m, culmine à une hauteur de 6-7m depuis le fond du fossé. Le remblai de terre composant ce rempart ne dépasse cependant pas 3m.

Alors que le premier barrage possède une entrée centrale permettant l'accès à la première enceinte, le second, plus imposant, forme un coude sur son extrémité sud, aménagement bien connu pour la période du second Age du Fer. L'accès principal devait donc se trouver à l'est, où se développe le plateau. Au moins deux autres accès existent au nord, l'un permettant l'entrée dans un enclos quadrangulaire fortifié par un rempart et un fossé et accolé à l'angle nord-est du second barrage (structure non datée, peut-être postérieure). La seconde entrée est située à une dizaine de mètres plus à l'ouest de la précédente, aménageant ainsi une possibilité d'accès direct au coeur du site depuis l'extérieur. Si ces deux interruptions dans le parapet de contour sont bien contemporaines de l'ensemble fortifié, il ne s'agit dans tous les cas que d'accès piétonnier secondaire. Une troisième entrée de même type située à l'extrémité ouest de l'éperon est signalée par Grossin, mais les carrières en front de taille ayant entamé cette portion de défense, sa localisation est aujourd'hui incertaine.

Plusieurs structures en élévation sont connues sur le site. Une série de constructions matérialisées par des murs de pierres apparaissent à l'extrémité ouest. Grossin avait noté la présence de deux bâtiments, l'un circulaire (10m de diamètre), l'autre quadrangulaire. Suite à une visite effectuée en 1997, un autre bâtiment quadrangulaire a pu être repéré au nord-ouest. L'importance de la végétation dans cette zone n'a pas permis de replacer précisément ces édifices sur le plan cadastral. Les murs repérés, en petit appareil régulier, semblent plutôt correspondre à une phase d'occupation récente, bas-médiévale ou moderne. Les sondages effectués en 1995 à proximité de ces vestiges n'ont cependant fourni aucun élément mobilier permettant de conforter cette hypothèse.

Signalons enfin la présence de deux structures excavées, dont seule une est encore visible sous la forme d'un trou irrégulier à l'intérieur même de l'enclos quadrangulaire. La seconde se situait selon Grossin au nord de la première entrée principale, à l'angle sud-est de la parcelle 1519, utilisée durant quelques années comme terrain de foot, ce qui explique le comblement de cette excavation. Interprétées par Grossin comme des puits, l'hypothèse de souterrains n'est cependant pas à exclure et nous paraît même beaucoup plus probable.

La campagne de 1997

La destruction d'une partie du premier barrage à son extrémité sud-est a été l'occasion de faire un relevé de la structure en élévation (cl.3). Il ne s'agissait donc pas de faire une étude exhaustive de ce système défensif, mais uniquement d'en mieux connaître l'architecture. Malheureusement (ou heureusement peut-être), la partie détruite est sans aucun doute la moins bien conservée sur l'ensemble de son développement en raison de la présence en cet endroit d'un dénivelé relativement important sans doute à l'origine de l'étalement du talus vers le versant sud de l'éperon.



cl.3 : Castel Penledan (Ploudaniel). Stratigraphie du premier barrage.

La stratigraphie de la coupe montre une évolution du talus relativement simple, avec une couverture de terre végétale moderne variant en puissance de 20cm au centre de la coupe à plus de 1m aux extrémités. Le talus originel n'est donc conservé que sur une hauteur de 1m pour une largeur de 5.25m (fig.5). Les couches de remblai s'appuient directement sur un mur à double parement en partie éboulé sous la poussée des couches de remblai. L'ensemble remblai, mur et éboulis recouvre une couche de terre brune associée à du charbons de bois et dans laquelle a été découvert un tesson de céramique roulé. Cette couche devrait correspondre à la terre végétale piégée lors de l'édification du talus. La première couche de remblai est, par contre, de par sa composition, relativement proche de celle se trouvant immédiatement sous l'ancien niveau de végétale, et correspond à une couche d'altération du sol naturel (argile arénacée). Les couches suivantes ne se distinguent que par de faibles variations en coloration et en densité de charbons de bois, mais peuvent être assimilées de par leur texture à la couche précédemment décrite. La dernière couche de remblai se distingue par contre par son aspect gravillonneux, dû à la présence de nombreuses particules de grès. Notons également la présence d'une fine couche de sédiment gris-jaune homogène, interprétée comme un dépôt résultant du ruissellement des eaux de pluie durant la mise en place du remblai. Ce phénomène a en effet pu être observé à maintes reprises dans des coupes de rempart (Paule, Saint-Symphorien), de même que dans les stratigraphies relevées sur des fossés ouverts d'enclos ou de fortifications.

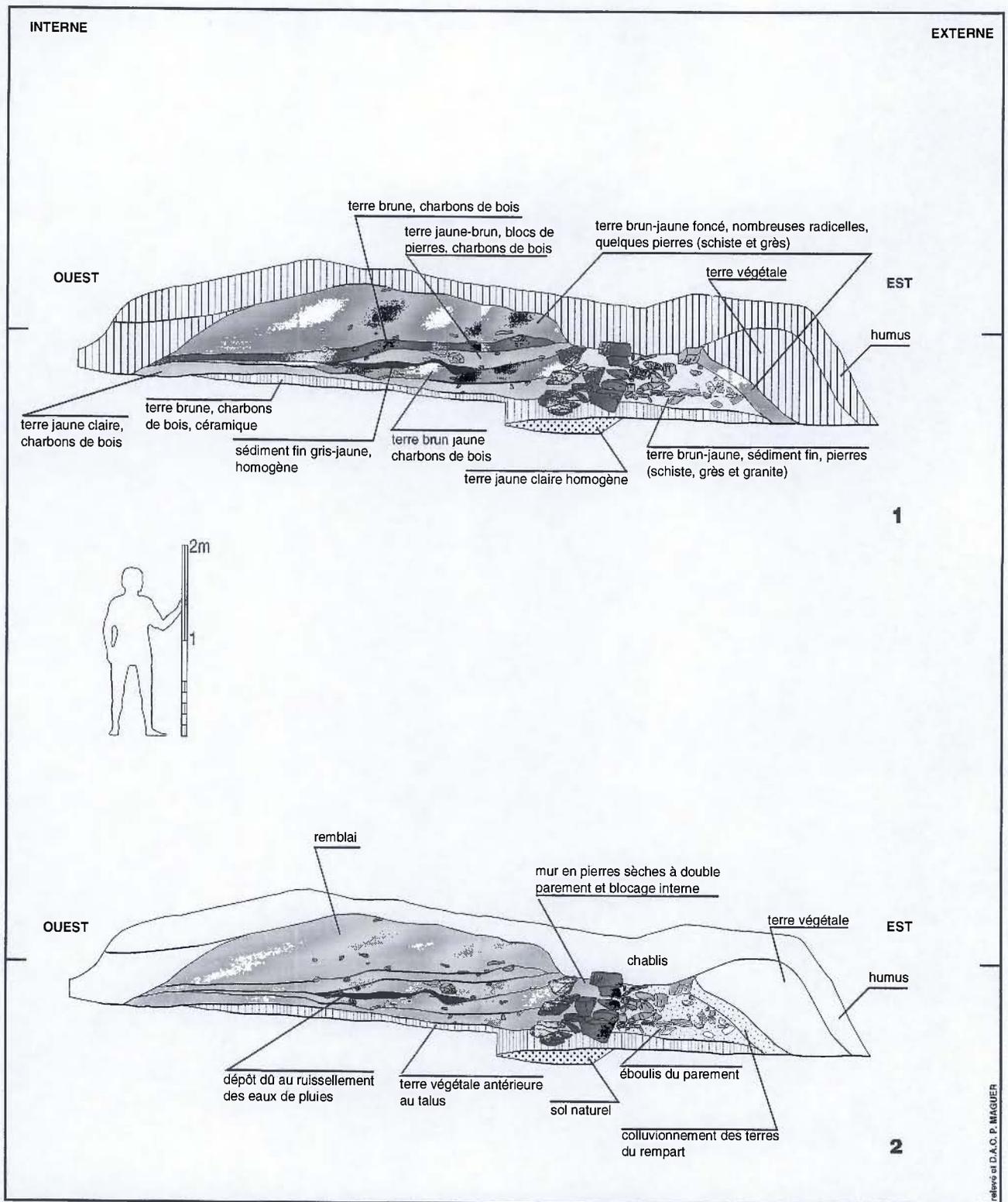


Fig.5 : Castel Penledan, Ploudaniel ; coupe stratigraphique du talus du premier barrage, 1- description ; 2 -interprétation

Le mur frontal n'est conservé que sur quatre assises, un chablis en ayant fortement perturbé la partie supérieure (cl.4). Aucune tranchée de fondation n'est visible à la base du mur,



cl.4 : Castel Penledan, Ploudaniel. Vue de détails du mur frontal.

bien que la première assise se trouve intégrée à la couche de terre sur laquelle s'installe le remblai. Deux hypothèses sont à envisager : soit un enfoncement volontaire dans la végétale par tassement afin d'assurer une bonne stabilité à la construction - ce qui implique une certaine humidité lors de l'installation du mur- soit un enfoncement progressif de la structure sous son propre poids. La présence d'un mur parementé plutôt qu'un simple parement frontal est quelque peu surprenant. Les comparaisons possibles avec d'autres exemples connus à travers les fouilles menées sur ce type de structure montrent en effet que les façades ne sont généralement pourvues que d'un simple parement destiné à maintenir les couches de remblais associé sans doute à un souci d'esthétisme. Il faut donc envisager, avec beaucoup de prudence en l'absence d'étude exhaustive de la structure, la possibilité d'une réfection de la façade suite probablement à un éboulement partiel du premier parement. Aucune trace de boisage n'est attestée dans cette coupe. Seule une étude en plan de la structure permettrait donc de mettre ce type d'aménagement en évidence. Malgré tout l'architecture relativement particulière de ce talus aussi bien que les dimensions de son embase laisse supposer qu'il ne s'agit pas d'une limite parcellaire classique mais bien d'une structure défensive liée à l'occupation de l'éperon.

L'absence de sondages en avant du talus ne permet pas de savoir s'il existait un fossé ayant permis de prélever les matériaux nécessaires à la construction du remblai. Toutefois, la faible présence de blocs à l'intérieur de celui-ci et les faibles variations de textures des différentes strates semblent indiquer un raclage des terres superficielles aux abords du talus plutôt que le creusement d'un fossé-carrière du type du second barrage. Cette technique de mise en oeuvre a d'ailleurs déjà été observée sur le site dans le cadre de l'étude du parapet de contour.

En l'absence de tout mobilier archéologique, l'attribution chronologique du talus à l'Age du Fer reste hypothétique. Toutefois, la présence d'un souterrain immédiatement en arrière de la levée de terre indique que l'occupation au début du second Age du Fer s'étendait au moins jusqu'au premier barrage. Notons d'autre part qu'aucun indice probant d'occupation antérieure ou postérieure n'a été découvert sur le site lors des sondages de 1995.

Conclusion

Le bilan de l'opération menée en 1997 est relativement mitigé en raison des limites imposées par le budget de l'opération. Elle montre qu'une étude de rempart de ce type ne peut réellement être rentable que sous la forme d'un sondage extensif permettant une fouille en plan et en coupe, complétée par des sondages à proximité immédiate, afin d'établir la relation chronologique entre les phases d'occupation et le système défensif. Malgré tout, cette première reconnaissance du barrage montre l'originalité de la structure et complète les données recueillies sur le parapet de contour en 1995 (fig.6). Les dimensions du talus au niveau de la section étudiée sont relativement modestes comparativement aux autres remparts connus (fig.7). Toutefois, cette faible amplitude peut s'expliquer par la position extrême de la coupe en rebord de promontoire. Le développement du rempart montre en effet que la largeur et la hauteur de la levée de terre est beaucoup plus importante aux abords de l'entrée et sur sa moitié nord. La présence d'un mur à double parement frontal est particulièrement intéressante, constituant actuellement un cas unique en Bretagne.

A l'issue de ces deux opérations de sondages, un article de synthèse est envisagé dans le cadre de la RAO. Il portera sur deux aspects principaux de la fortification : d'une part sur les structures défensives, qui, bien qu'étudiées partiellement, présentent une architecture soignée et encore inédite dans la région, d'autre part sur le mobilier et les structures du secteur 5000 qui révèlent la présence d'une activité métallurgique. L'étude des scories est en effet en cours afin de déterminer plus précisément à quelle phase de travail elles se rattachent, les premiers éléments indiquant plutôt une phase liée à l'affinage ou à du travail de la forge.

On pourra regretter enfin le manque de protection et de mise en valeur de ce site qui reste l'un des témoins majeurs de l'architecture protohistorique dans le département du Finistère. L'avancée progressive des friches (genêts de plusieurs mètres de haut dans la parcelle 1519, plantes rudérales dans la parcelle 419) risque en effet à plus ou moins court terme de dégrader définitivement les niveaux archéologiques et d'en empêcher l'accès, alors que les sondages effectués en 1995 montre leur conservation exceptionnelle (foyers en place, présence de murs en élévation, niveaux de sol...).

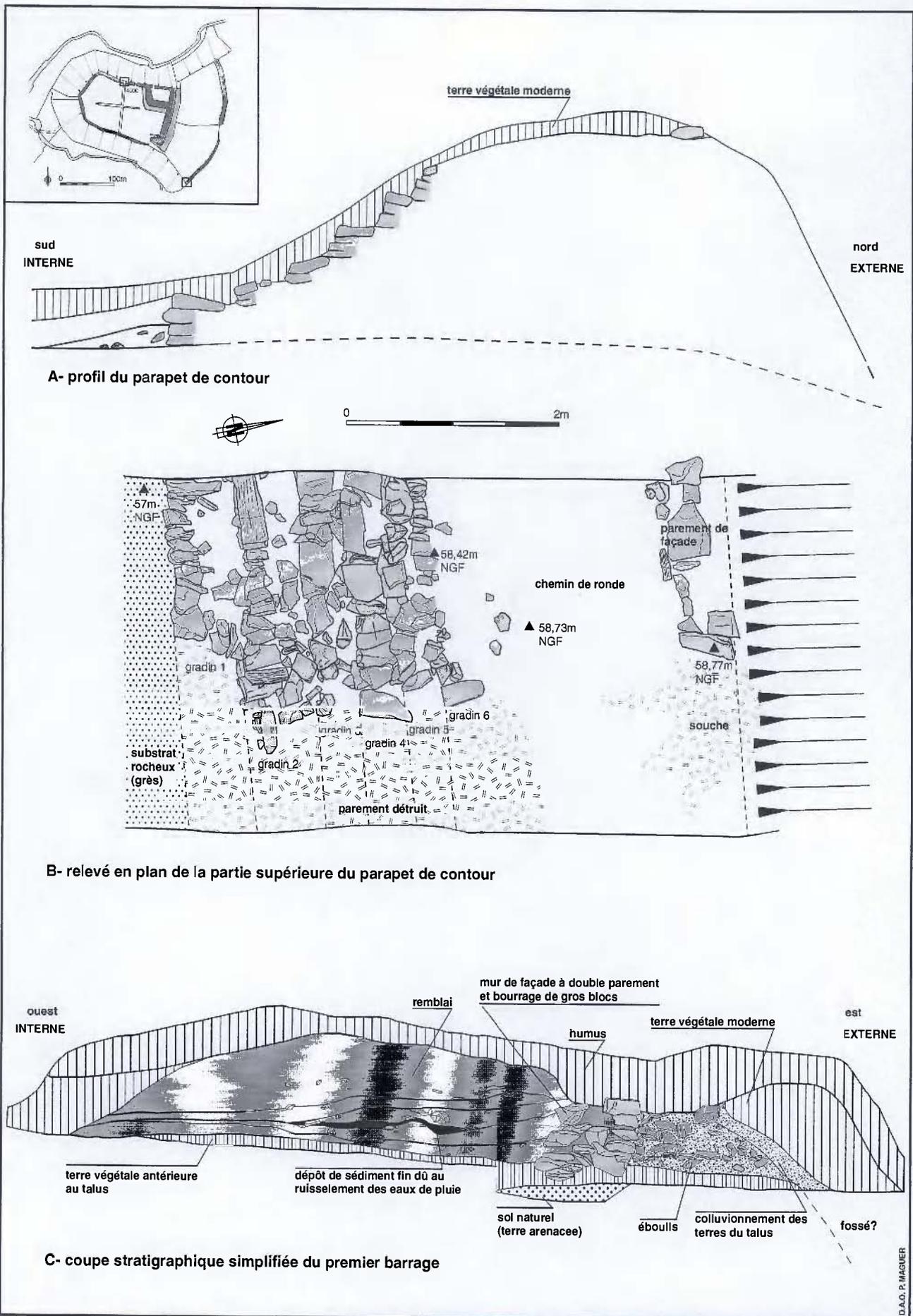


Fig.6 : Castel Penledan, Ploudaniel ; profil et plan du système défensif du parapet de contour et comparaison avec le talus du premier barrage.

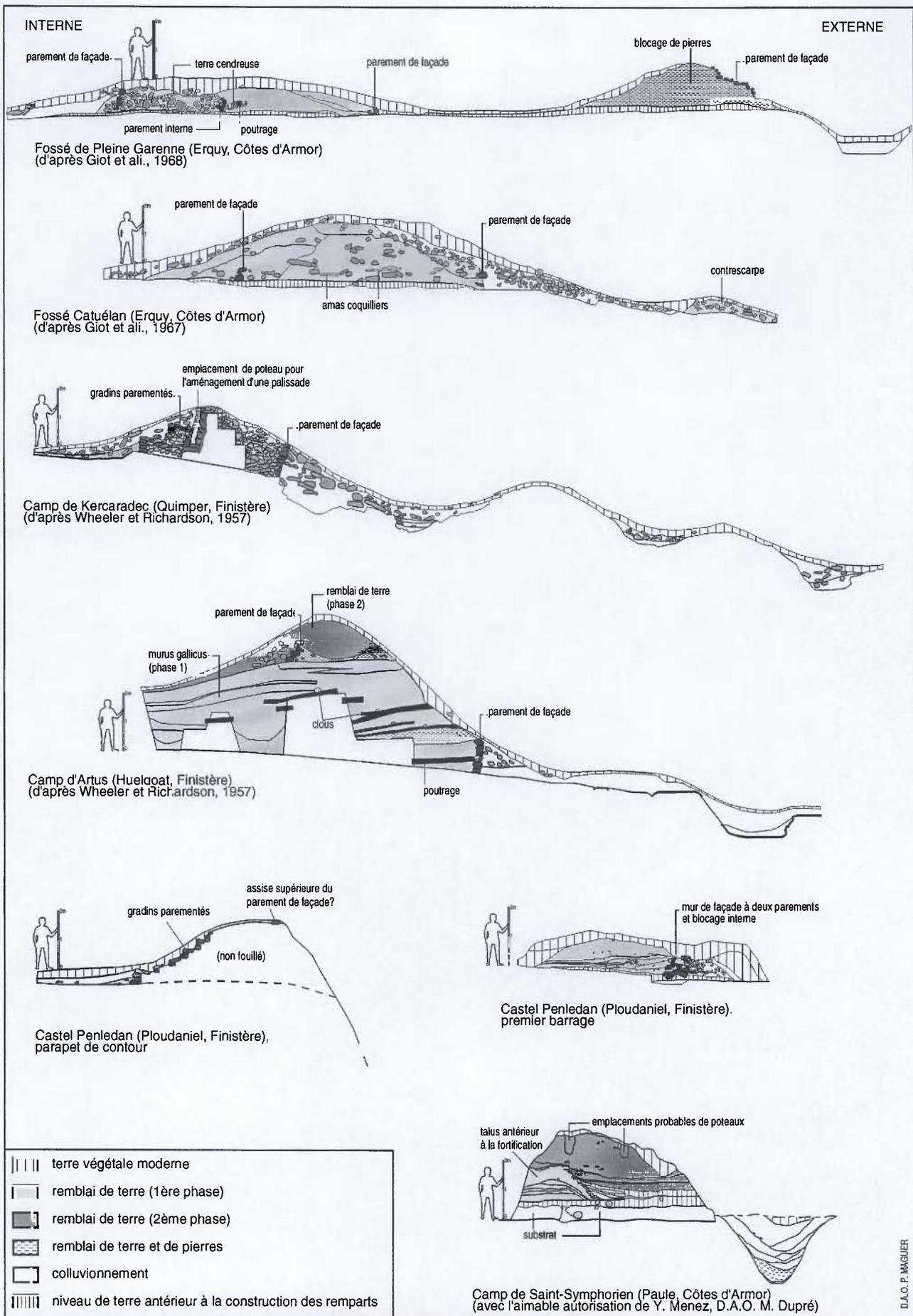


Fig.7 : Coupes des principaux remparts de l'Age du Fer étudiés en Bretagne.

Bibliographie

- ARRAMOND J.-C., MENEZ Y., 1992. *Archéologie et travaux routiers départementaux, le camp de Saint-Symphorien à Paule dans les Côtes d'Armor*. Conseil Général des Côtes d'Armor, ministère de l'éducation nationale et de la Culture, ville de Saint-Brieuc, 71p..
- AUDOUZE F., BUCHSENSCHUTZ O., 1989. *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique, du début du IIème millénaire à la fin du Ier siècle avant J.-C.*. Bibliothèque d'Archéologie, Hachette, 362p..
- BUCHSENSCHUTZ O., 1984. *Structures d'habitats et fortifications de l'âge du Fer en France septentrionale*. Mémoire de la S.P.F., 18, Paris, 249p..
- DEYBER A., 1984. Structures et fonctions des fortifications de l'Age du Fer dans le nord-est de la France (régions Champagne, Lorraine, Alsace). *Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France, les fortifications de l'Age du Fer, Actes du sixième colloque tenu à Bavay et Mons, Revue du Nord*, n° spécial hors-série, p.215-236.
- DU CHATELLIER P., 1907. *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère, Inventaire des monuments de ce département des temps préhistoriques à la fin de l'occupation romaine*. 2ème édition, Paris, 1907, 347 p..
- GALLIOU P., 1989. *Carte archéologique de la Gaule, le Finistère 29*. Ed. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 229p..
- GIOT P.-R., BRIARD J., AVERY M., 1968. *Les retranchements du Cap d'Erquy, fouilles de 1967 au Fossé Catuëlan, Annales de Bretagne, Notices d'Archéologie armoricaine*, n°1, tome LXXV, p.67-84.
- GIOT P.-R., BRIARD J., 1969. *Les retranchements du Cap d'Erquy, fouilles de 1968 au Fossé de Pleine Garenne, Annales de Bretagne, Notices d'Archéologie armoricaine*, n°1, tome LXXVI, p.21-36.
- GIOT P.-R., BRIARD J., PAPE L., 1979. *Protohistoire de la Bretagne*. Ed. Ouest-France, 437p..
- GROSSIN, 1896. Notes sur la position fortifiée de Penledan. *Bulletin de la Société académique de Brest*, XXV, 1899-1900, p. 194-204.
- LE MEN R.F., 1876. Statistique monumentale du Finistère (1), Epoque celtique. *B.S.A.F.*, IV, p.85-136.
- MAGUER P., 1994 (inédit). *Rapport de prospection thématique sur les enceintes fortifiées de l'Age du Fer dans le Finistère*, 3 vol., SRA Bretagne.
- MAGUER P., 1995 (inédit). *rapport de sondages sur la fortification de Castel Penledan au Moulin du Folgoët (Ploudaniel), prospection thématique sur les enceintes de l'Age du Fer dans le Finistère*, SRA Bretagne.
- MAGUER P., 1996. Les enceintes fortifiées de l'Age du Fer dans le Finistère, *Rev. archéol. Ouest*, 13, p.103-121.
- MENEZ Y., 1992. Paule, Camp de Saint-Symphorien. *Bilan scientifique du SRA*, n°5, DRAC Bretagne, SRA, p.27.
- RALSTON I.B.M., 1992. *Les enceintes fortifiées du Limousin, les habitats protohistoriques de la France non méditerranéenne*. Documents d'Archéologie Française, n°36, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 190 p..

REDDE M., 1985 Vraies et fausses enceintes militaires d'époque romaine. *Les viereckschanzen et les enceintes quadrilatérales en Europe celtique*, Actes du 9ème colloque de l'AFEAF, Châteaudun, 16-19 mai 1985, Coll. Archéologie Aujourd'hui, éd. Errance, p.21-26.

SERRET, 1885. note relative au prétendu camp vitrifié de Beg-ar-C'hastel, commune de Guesnac'h. *B.S.A.F.*, XII, p.251-252.

TANGUY D., 1992. Inguiniel, Kerven-Teignouse. *Bilan scientifique du SRA*, n°5, DRAC Bretagne, p.74.

WHEELER R.E.M. *et al.*, (inédit) 1938. *Britanny Expedition 1938*. Vol.1 et 2.

WHEELER R.E.M., 1939. Les camps de l'âge du Fer dans le nord-ouest de la France et le sud-ouest de la Grande-Bretagne. *Revue Archéologique*, 6ème série, XIII, p.103-124.

WHEELER R.E.M., RICHARDSON K. M., 1957. *Hill-forts of Northern France*. Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, Oxford, 230p..